



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2016-149

PUBLIÉ LE 22 DÉCEMBRE 2016

Sommaire

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2016-12-21-001 - Décision liste commissaire enquêteur 2017 (3 pages)

Page 3

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2016-12-21-001

Décision liste commissaire enquêteur 2017



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

PRÉFECTURE
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES
TERRITORIALES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Décision portant modification de la liste
départementale des commissaires enquêteurs
pour l'année 2017

VU le code de justice administrative ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'environnement ;

VU le décret n°2011-1236 du 4 octobre 2011 modifiant les dispositions de la partie réglementaire du code de l'environnement relatives à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2016 portant modification de la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste annuelle d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

VU les candidatures reçues par le secrétariat de la Commission ;

CONSIDERANT les délibérations et le compte-rendu de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur réunie le 24 novembre 2016 ;

DECIDE

Article 1^{er} : La liste départementale des commissaires enquêteurs pour l'année 2017 est établie comme suit :

- ◆ **Monsieur Bernard ALEXANDRE**, Officier en retraite
- ◆ **Monsieur Yves ARNEAULT**, Attaché principal de préfecture en retraite
- ◆ **Monsieur René BADOT**, Ingénieur I.N.S.A. retraité de la fonction publique territoriale
- ◆ **Madame Marie-Christine BERTINEAU**, Inspecteur principal de la Poste en retraite
- ◆ **Monsieur Boris BLAIS**, Enquêteur/Journaliste
- ◆ **Monsieur Michel BOEMARE**, retraité de l'Équipement
- ◆ **Monsieur Christian CHEVALIER**, Officier de la Gendarmerie en retraite
- ◆ **Monsieur André CLAVEAU**, Adjudant-chef de la Gendarmerie en retraite



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

- ◆ **Monsieur Roland COUNIL**, retraité du CAUE 79
- ◆ **Monsieur Jean-Pierre DAMPURE**, Technicien T.P.E en retraite
- ◆ **Monsieur Gabriel DUVEAU**, Inspecteur départemental des Finances Publiques en retraite
- ◆ **Madame Marie-Antoinette GARCIA**, Attachée principale de préfecture en retraite
- ◆ **Monsieur Bernard GIRAUD**, agriculteur en retraite
- ◆ **Monsieur Pierre GUILLON**, Cadre commercial en retraite
- ◆ **Monsieur Michel GUYARD**, Cadre dirigeant en retraite
- ◆ **Madame Eve LAGLEYSE**, Urbaniste
- ◆ **Monsieur Christian LAMBERTIN**, Ingénieur en Aménagement en retraite
- ◆ **Monsieur Jacques LE HAZIF**, retraité de l'Équipement
- ◆ **Monsieur Michel LICHOU**, maître de conférences
- ◆ **Monsieur Jean-Yves LUCAS**, Officier en retraite
- ◆ **Monsieur Pascal OLU**, retraité des assurances
- ◆ **Monsieur William PAULET**, Directeur industriel en retraite
- ◆ **Monsieur Claude PELLOQUIN**, retraité du Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- ◆ **Madame Isabelle PICHON-GUILLEUX**, Coordinatrice antenne GRETA (en disponibilité)
- ◆ **Monsieur Bernard PIPET**, Commandant de Police honoraire
- ◆ **Monsieur Jean-Michel PRINCE**, retraité de l'Éducation Nationale
- ◆ **Monsieur Gilles RABAULT**, retraité de la fonction publique d'État
- ◆ **Madame Geneviève SAUVÉ**, Ingénieur des Eaux et Forêts en retraite
- ◆ **Monsieur Jean-Claude SIRON**, Officier de gendarmerie en retraite
- ◆ **Monsieur André TOURAINÉ**, Directeur du PACT-ARIM 79 en retraite
- ◆ **Monsieur Pierre URBANSKY**, Officier de gendarmerie en retraite
- ◆ **Monsieur Vincent-Emmanuel VALOIS**, Informaticien



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Article 2 : La présente décision est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Deux-Sèvres et pourra être consultée à la Préfecture des Deux-Sèvres ainsi qu'au greffe du Tribunal Administratif de POITIERS.

Article 3 : Le président du Tribunal Administratif de POITIERS et le Secrétaire Général de la Préfecture des Deux-Sèvres, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Niort, le 21 DEC. 2016

Le Président de la Commission

François LAMONTAGNE